



FLASH BOURSIER

LA GUERRE COMMERCIALE S'ACCÉLÈRE

Situation générale

En résumé :

Taxe de 25% sur certains produits chinois aux USA

Chemin dangereux pour la Chine et les USA

La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine s'intensifie. Après des mois de rhétorique, une taxe de 25% sur 34 milliards de dollars de produits chinois entrant aux Etats-Unis a pris effet juste après minuit vendredi passé. La Chine a riposté immédiatement. Les deux parties essaient de se présenter comme des victimes. En revanche, ce conflit dissimule tout autre chose.

Pendant de nombreuses années, la politique étrangère américaine a adopté une position favorable envers la Chine. Les Etats-Unis étaient un partisan majeur de son intégration. L'organisation mondiale du commerce n'a pris aucune mesure politique directe en réponse à la manipulation du yuan. Au contraire, elle a plaidé en faveur du développement de la Chine en essayant de l'intégrer dans le système international malgré ses abus répétés.

Pendant toutes ces années, l'objectif de l'Amérique était d'éviter les conflits, d'amener la Chine à se réformer et ouvrir son économie en l'assimilant dans un système construit autour de marchés ouverts et de valeurs libérales. Le problème est qu'elle n'a jamais vraiment accepté ce système.

Une Chine en croissance rapide qui respecterait les normes et les règles libérales aurait été très bien accueillie. L'Europe, les Etats-Unis et

le Japon se sont tous engagés dans des conflits de longue durée, mais ils partagent également une compréhension des règles et d'une vision ultime de marchés plus ouverts. La Chine ne partage pas cela, ce qui provoque une division avec les Etats-Unis. Donald Trump semble avoir perdu cet égard et se concentre principalement sur des questions telles que le déficit commercial bilatéral et les emplois manufacturiers. Son administration a également pris la Chine comme concurrent stratégique. Face à cette approche plus agressive, les médias d'Etat chinois affirment que Washington tente d'empêcher sa montée en puissance. Malgré les joutes oratoires publiques, les Américains et les Chinois semblent se rendre compte qu'ils sont sur un chemin dangereux.

Nous pensons que les parties devraient trouver une entente. En particulier, lorsque les coûts de ce conflit commenceront à frapper les électeurs et les bénéficiaires des entreprises.



L'indice SMI a progressé de 1.02%, à 8'697 points, la semaine dernière. Si le rebond se poursuit, l'objectif s'établit à 8'850 puis 9'000 points. Néanmoins, en cas de cassure des 8'500 points, l'objectif est ramené à 8'250 points.

L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI EMERGING MARKETS
Dernier	0.99	1.16	8'697.42	3'448.49	12'496.17	5'375.77	7'617.70	2'759.82	7'688.39	21'788.14	1'059.97
Tendance	➡	➡	⬆	➡	➡	➡	➡	➡	➡	⬇	⬇
%YTD	1.54%	-0.66%	-7.30%	-1.58%	-3.26%	1.19%	-0.91%	3.22%	11.37%	-4.29%	-8.50%

(valeurs du vendredi précédant la publication)

FLASH BOURSIER

TITRES SOUS LA LOUPE



Selecta IPO à venir sur le marché suisse ?

Le gérant de machines à café et de distributeurs de produits alimentaires Selecta, basé à Cham dans le canton de Zoug, pourrait faire l'objet d'une IPO (Initial Public Offering) au sein de la bourse suisse SIX cette année. La compagnie gère 45'000 machines à travers l'Europe proposant des barres de chocolat, des cafés, des boissons et des bonbons. Selecta a généré un chiffre d'affaires de CHF 428 millions sur le 2e trimestre 2018.

L'entreprise a été fondée en 1957 et fut listée sur la bourse suisse en 1997. En 2001, elle était rachetée par Compass, une entreprise anglaise. Après un autre changement de propriétaire, Selecta a été reprise par le groupe de capital-investissement KKR en 2015.

Selon des sources proches du dossier, KKR travaille avec la banque d'affaires Lazard pour une opération qui consisterait à émettre des actions pour l'équivalent d'un milliard de francs suisses.



Airbus (ISIN : NL0000235190, prix : EUR 99.45)

Le trafic aérien mondial devrait enregistrer une croissance supérieure à 4% par an au cours des prochaines années, porté principalement par la montée de la classe moyenne dans les pays émergents et la multiplication des échanges.

Dans un marché qui se segmente de plus en plus, et pour concurrencer Boeing, l'avionneur européen Airbus lance une nouvelle division « medium ». Celle-ci va regrouper les modèles (notamment l'A321 et l'A330) capables de réaliser des liaisons long-courriers et moyen-courriers. Ce segment devrait, selon les prévisions d'Airbus, représenter, au cours des vingt prochaines années, 15% de ses livraisons contre 5% pour les avions gros-porteurs.

L'essentiel des difficultés liées à des problèmes de fabrication de moteurs par la société britannique Pratt&Whitney sont résolues, ce qui devrait réduire les retards de livraisons. Pour 2018, Airbus prévoit de livrer 800 avions, soit 75 de plus qu'en 2017, avec une amélioration des marges (environ 7% pour les avions commerciaux).

Avis de la gestion : Airbus devrait « redécoller » après la pause récente.

Auteurs :

Jean-Paul Jeckelmann,
CIO, CFA

René Morgenthaler,
MBA

Françoise Mensi,
Dr. ès sc. éco.

Pierre-François Donzé,
Licencié HEC

Julien Stähli,
MBF Boston University

Valentin Girard,
CFA

Contact :

Banque Bonhôte & Cie SA
2, quai Ostervald
2001 Neuchâtel / Suisse
T. +41 32 722 10 00
info@bonhote.ch
www.bonhote.ch

 facebook.com/
banquebonhote

 linkedin.com/company/
banque-bonh-te-&-cie-sa

 twitter.com/
alexvincent

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.